



SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN
 53 rue Bourg l'Abbé 76000 Rouen
 Tél : 02.35.00.29.20 / Galant: 06.61.42.71.43 /
 Larose: 06.61.34.82.74

LE SCANDALE DES INDEMNITES DOREES

Alors que les salaires et les primes stagnent depuis des années, que le Maire refuse de revoir le protocole triennal des avancées sociales, il offre « des privilèges » à certains cadres de la Ville.

Il critique à haute voix les gouvernements successifs et actuels mais applique à l'inverse l'encadrement du droit de grève à la journée, la suppression des 6 jours de congés ordonnés par la Macronie prétextant qu'il n'a pas le choix en tant que Maire de Rouen et que cela relève de ses responsabilités.

Notre Saint Maritain Nicolas vient de débloquer à la Métropole la somme de 15 Millions pour les établissements hospitaliers afin de les soutenir sur le territoire.

Saint Nicolas évoque « la situation difficile que vivent les soignants, évoquant une situation d'épuisement et d'harassement des agents » (extrait de 76 actu du 7 janvier 2022)

Vous avez toutes et tous compris que vous personnel de la Ville de Rouen, face à cette crise sanitaire, vous n'êtes ni épuisés, ni harassés, et que la priorité de Nicolas c'est d'abord un enjeu de communication à 4 mois des élections nationales.

Mais lors du conseil municipal du 16 Décembre 2021, notre Bon Saint Maritain a fait voter une prime de responsabilité mensuelle à l'emploi de Directeur Général des Services au montant maximal fixée à 15% du traitement brut avec un effet rétroactif à compter du début du mandat municipal. **(voir délibération du CM du 16/12/21)**



Toute ressemblance avec des personnes ne peut-être que fortuite ou le fruit du hasard

L. 122-5 , 4° du Code de la propriété intellectuelle : « l'auteur d'une œuvre divulguée ne peut interdire la parodie, le pastiche et la **caricature**, compte tenu des **lois** du genre ». Les personnes peuvent voir leur image utilisée de façon caricaturale sans que leur autorisation n'ait à être sollicitée.